Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260227-2026_02_02-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Béatrice BILLAUX, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Yannick LE BOURDONNEC, Juliette CHOUPAULT, Jacques LAMBERT, Laëtitia LE LOSTEC, Frédéric GUILLOSSOU, Éric LE BON, Gwenola COÏC, Mickaël LE CERF

Absents :
Excusés : Victoria QUEFFELEC

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-02-02

Vote du budget primitif 2026

Le Conseil Municipal, après avoir constaté que le budget primitif 2026 reprenait les décisions d'affectation provisoires du résultat 2025 DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver les propositions de financement,
- d'inscrire les dépenses et recettes, et de façon à équilibrer les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2026, les crédits suivants :

Fonctionnement : 1 022 575,91 €
Investissement : 9 57 687,34 €

Pour extrait conforme,
Le Maire

B. BILLAUX